

# **SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE**

**2026 - 2030**



# SOMMAIRE

|                                                                                               |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>EDITO</b>                                                                                  | 3  |
| <b>PREAMBULE</b>                                                                              | 4  |
| <b>I. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA CCPLL</b>                                                | 5  |
| A. PRESENTATION DU TERRITOIRE DE LA CCPLL                                                     | 5  |
| Des disparités démographiques                                                                 | 5  |
| Un territoire constitué de plusieurs bassins de vie                                           | 6  |
| Un territoire marqué par des fragilités sociales                                              | 7  |
| Un territoire fortement dépendant à l'automobile                                              | 7  |
| Le secteur de l'emploi en mutation                                                            | 9  |
| Un fort maillage des structures éducatives et d'accueil autour de l'enfance et de la jeunesse | 9  |
| B. LA LECTURE PUBLIQUE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE LA CCPLL                                  | 10 |
| 1. Les médiathèques intercommunales                                                           | 11 |
| La médiathèque intercommunale à Lalbenque                                                     | 11 |
| La Médiathèque Intercommunale à Limogne-en-Quercy                                             | 11 |
| Le réseau                                                                                     | 12 |
| 2. Un bilan d'activité 2024 positif                                                           | 12 |
| Les points forts                                                                              | 13 |
| Les points faibles                                                                            | 13 |
| Les partenaires acquis et/ou potentiels                                                       | 13 |
| C. DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                     | 14 |
| <b>II. LE SCHEMA INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE</b>                    | 15 |
| A. DE QUOI S'AGIT-IL ?                                                                        | 15 |
| Methodologie                                                                                  | 15 |
| B. PRESENTATION DU SCHEMA                                                                     | 17 |
| C. LES FICHES PROJETS                                                                         | 18 |
| D. CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DES ACTIONS                                                   | 29 |
| <b>III. ANNEXES</b>                                                                           | 30 |
| Les médiathèques intercommunales : plan et photos                                             | 30 |
| Médiathèque Intercommunale à Lalbenque                                                        | 30 |
| Médiathèque Intercommunale à Limogne                                                          | 32 |
| Textes de références et ressources                                                            | 33 |

Elaborer un schéma intercommunal de lecture publique : on pourrait se poser la question du pourquoi tant il paraît évident que la lecture est partie intégrante de notre vie depuis l'enfance en commençant par l'école et ensuite les études, le travail, les recherches, sans oublier le plaisir de lire.

Notre société ayant évolué, le désamour de la lecture, principalement chez les jeunes, au profit du téléphone portable et/ou des réseaux sociaux, et à l'heure d'un monde en perpétuelle agitation, dans lequel la curiosité s'est émoussée et la réflexion individuelle appauvrie, il est apparu nécessaire de repenser la place des bibliothèques et médiathèques.

En redéfinissant leur rôle, la Loi Robert, votée en 2021, est venue poser un cadre qui va permettre aux bibliothèques d'incarner un vrai service de territoire en devenant un lieu de tous les possibles : faire venir de nouveaux publics, organiser des ateliers d'initiation numérique, accompagner le public en situation de handicap, créer des espaces collaboratifs, valoriser le patrimoine, être un lieu de culture, d'animations...la porte est ouverte.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le schéma intercommunal de lecture publique de notre Communauté de Communes, lequel au travers de 3 axes stratégiques a pour mission de répondre aux nouveaux objectifs déclinés dans le présent document.

**Geneviève Dejean, vice-présidente à la Culture**

# PRÉAMBULE

A plus d'un titre, les bibliothèques, premiers établissements culturels de proximité, sont des outils des politiques publiques qui participent à l'attractivité d'un territoire. Porteuses de sens et de valeurs citoyennes, lieux de sociabilité, les bibliothèques jouent un rôle essentiel dans l'accès à la culture pour toutes et tous.

Consciente du rôle et des enjeux de la lecture publique sur un territoire, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL) en a fait un axe majeur de sa politique culturelle en choisissant de l'intégrer dans ses statuts au titre des compétences optionnelles. *cf. Article II – alinéa 4° a et b (voir annexe)*

La crise sanitaire de la COVID en 2020 et le développement des pratiques numériques, ont chacune à leur manière, fortement impacté les structures et poussé les professionnels à reconsidérer leur métier, questionner leurs moyens pour reconquérir les publics.

Un cadre législatif novateur a été institué en 2021. La loi Robert (loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique), s'applique à définir les bibliothèques et leurs principes fondamentaux ainsi qu'à soutenir le développement de la lecture publique.

Les articles 9 et 10 s'intéressent aux missions des bibliothèques départementales à l'échelle du département.

L'article 12 (CGCT, art. L. 5211-63) concerne les communautés de communes. Il précise « que lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, *il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique.* » *Cette disposition est entrée en vigueur le 1er janvier 2023.*

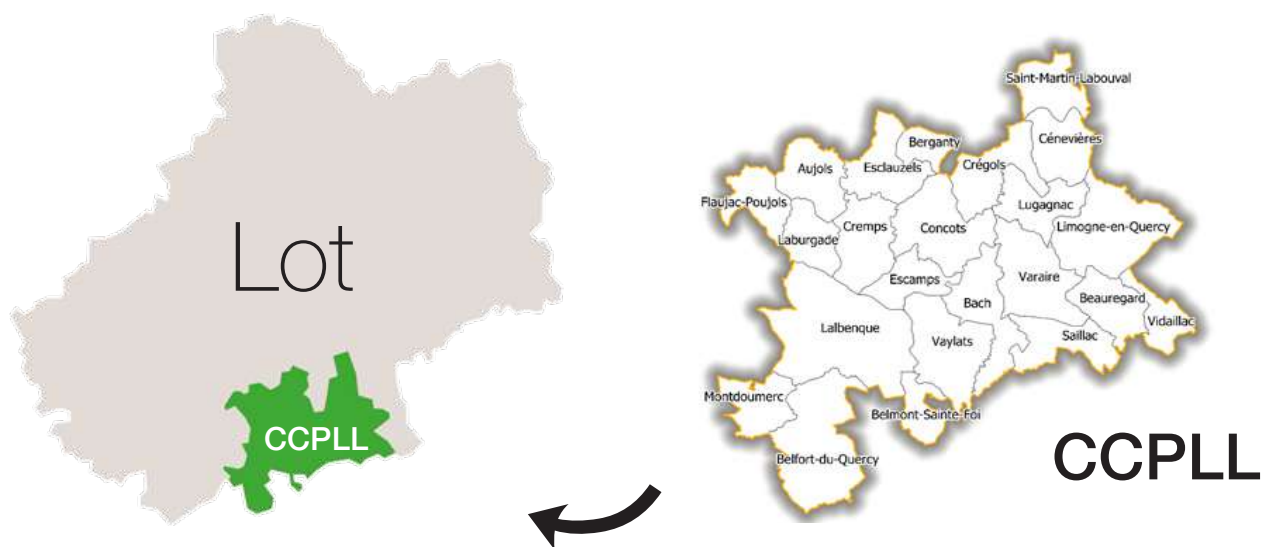
La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne propose de répondre à cette disposition en définissant les possibilités et conditions de développement, ainsi que les coopérations autour de la lecture publique sur son territoire pour la période 2026-2030, en cohérence avec le Schéma Départemental de Lecture Publique du Lot.

# I. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA CCPLL

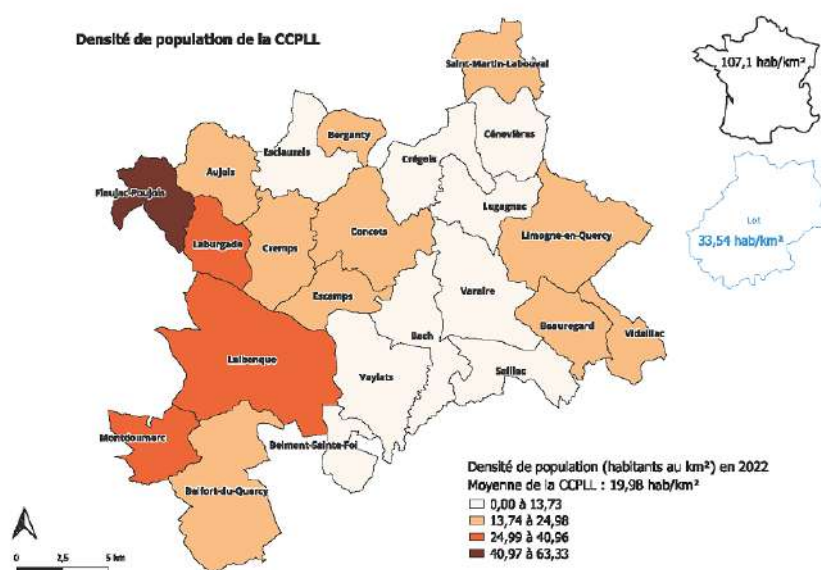
## A - PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DE LA CCPLL

Située au Sud-Est du département du Lot à la frontière du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne s'étend sur une superficie de 445 km<sup>2</sup> et regroupe 23 communes :

Aujols, Bach, Beauregard, Belmont-Sainte-Foi, Belfort-du-Quercy, Berganty, Cénevières, Concots, Crégols, Cremps, Escamps, Esclauzels, Flaujac-Poujols, Laburgade, Lalbenque, Limogne-en-Quercy, Lugagnac, Montdoumerc, Saillac, Saint-Martin-Labouval, Varaire, Vaylats et Vidalliac.



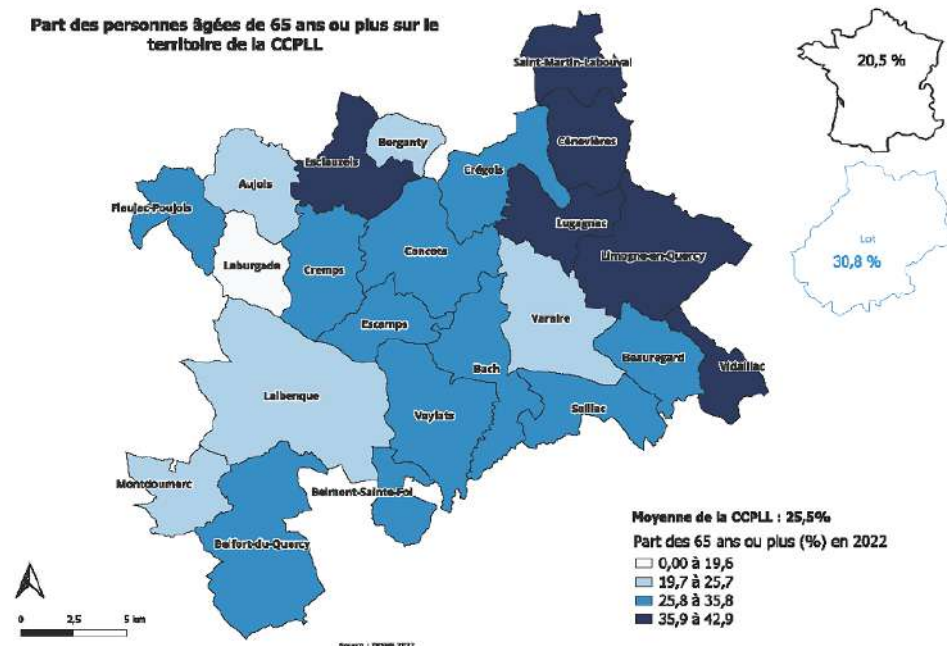
### *Des disparités démographiques*



Territoire rural à faible densité (20 habitants /km<sup>2</sup>), il compte 8886 habitants dont près d'un tiers est âgé de plus de 45 ans.

Malgré une natalité en baisse, 43 naissances recensées en 2024 contre 55 en 2023, la population du territoire est en croissance, avec une **variation annuelle positive de +1,1 %**, la plus forte du Département.

Ce dynamisme est en partie lié à l'installation de retraités qui constitue la catégorie socioprofessionnelle dominante (42% de la population de + 15 ans).



Le territoire bénéficie également de l'arrivée de familles avec enfants.

Une disparité démographique existe entre l'est et l'ouest ce dernier regroupant la majeure partie de la population et notamment les – de 3 ans qui y sont les plus nombreux (77 % de la répartition de la population).

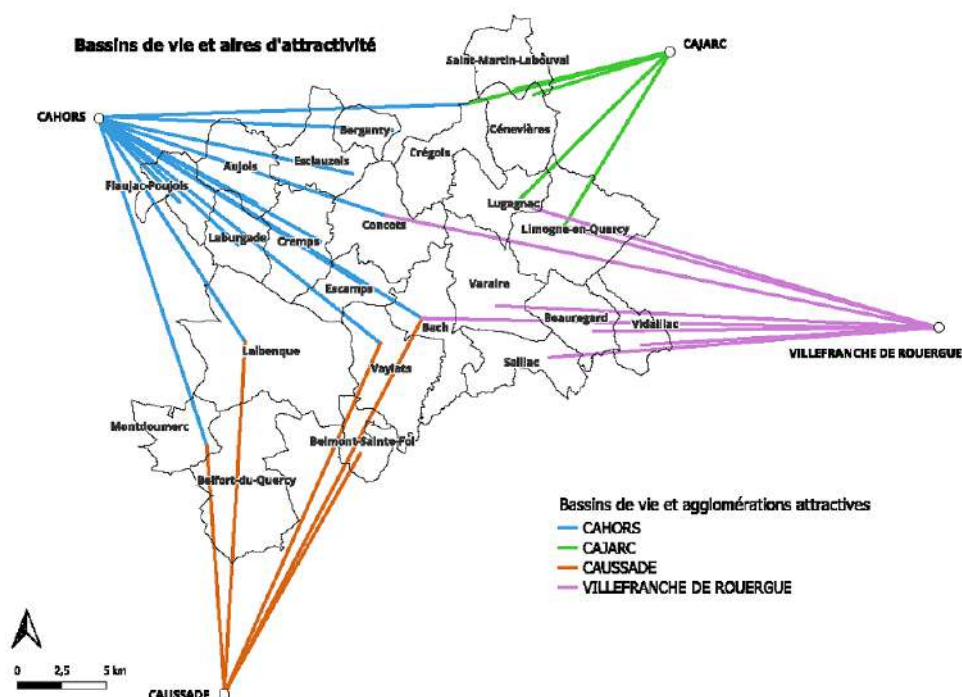
## Un territoire constitué de plusieurs bassins de vie

Les deux principales zones d'attractivité du territoire se concentrent autour de Lalbenque et Limogne, toutes deux bénéficiant du dispositif « Petite ville de demain ».

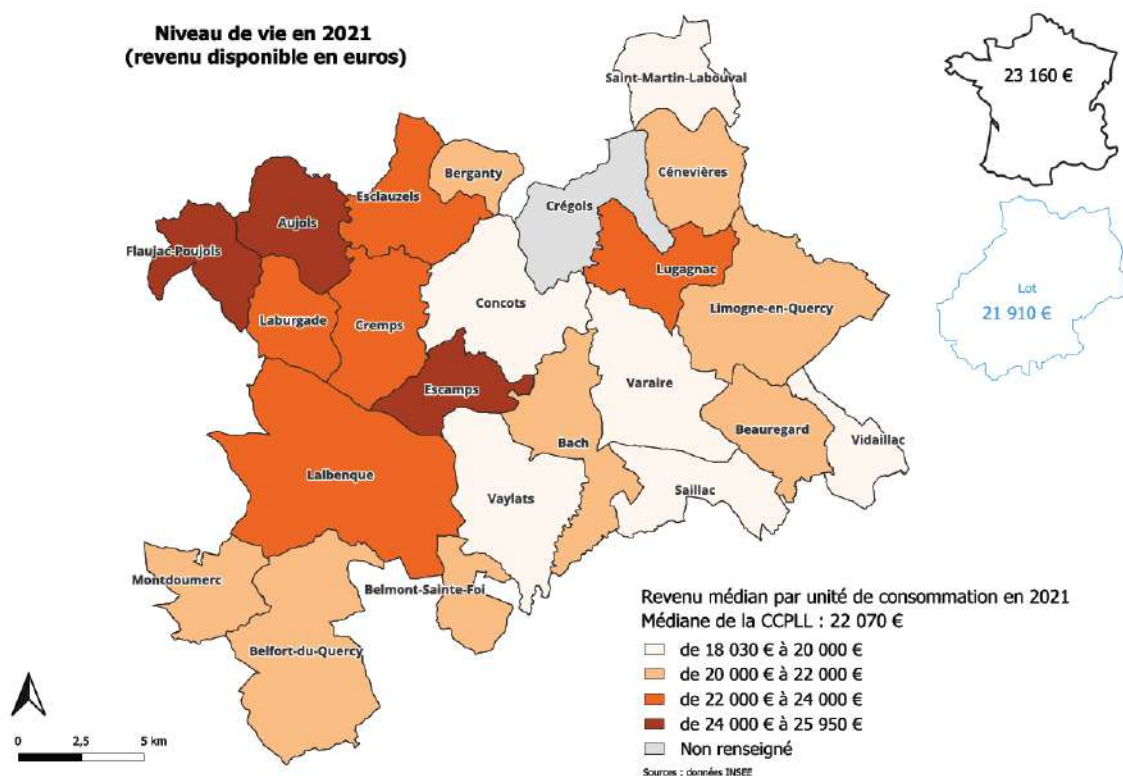
Le bassin de vie de Lalbenque se tourne prioritairement vers Cahors et Caussade, avec des extensions possibles vers Montauban ou Toulouse : les habitants profitent de la proximité de Cahors tout en bénéficiant d'un foncier plus abordable.

À l'inverse, la commune de Limogne est orientée davantage vers Villefranche-de-Rouergue.

Par ailleurs, deux autres bassins de vie plus secondaires entretiennent des échanges avec Cajarc et Caylus.



## Un territoire marqué par des fragilités sociales



Le revenu médian du territoire est légèrement supérieur à celui du département tandis qu'il reste inférieur au revenu médian national.

Toutefois, plusieurs indicateurs témoignent d'une fragilité sociale sur le territoire. Le taux de pauvreté atteint 15,3 % et le taux de chômage 10,6 %, des niveaux supérieurs aux moyennes départementale (7,2 %) et nationale (7,4 %).

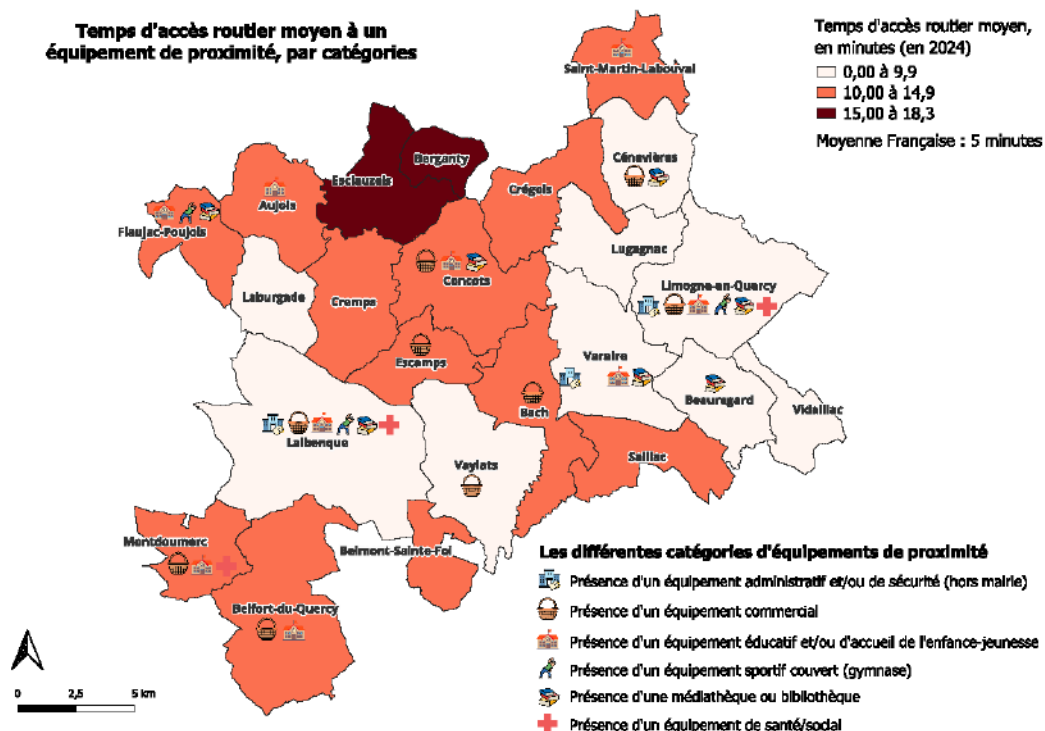
Le nombre de familles monoparentales est également en hausse, passant de 260 en 2016 à 307 en 2022, avec une forte majorité de femmes (235 contre 86 hommes). Par ailleurs, le nombre de personnes vivant seules augmente lui aussi, un phénomène touchant davantage les femmes (909 contre 601 hommes).

## Un territoire fortement dépendant à l'automobile

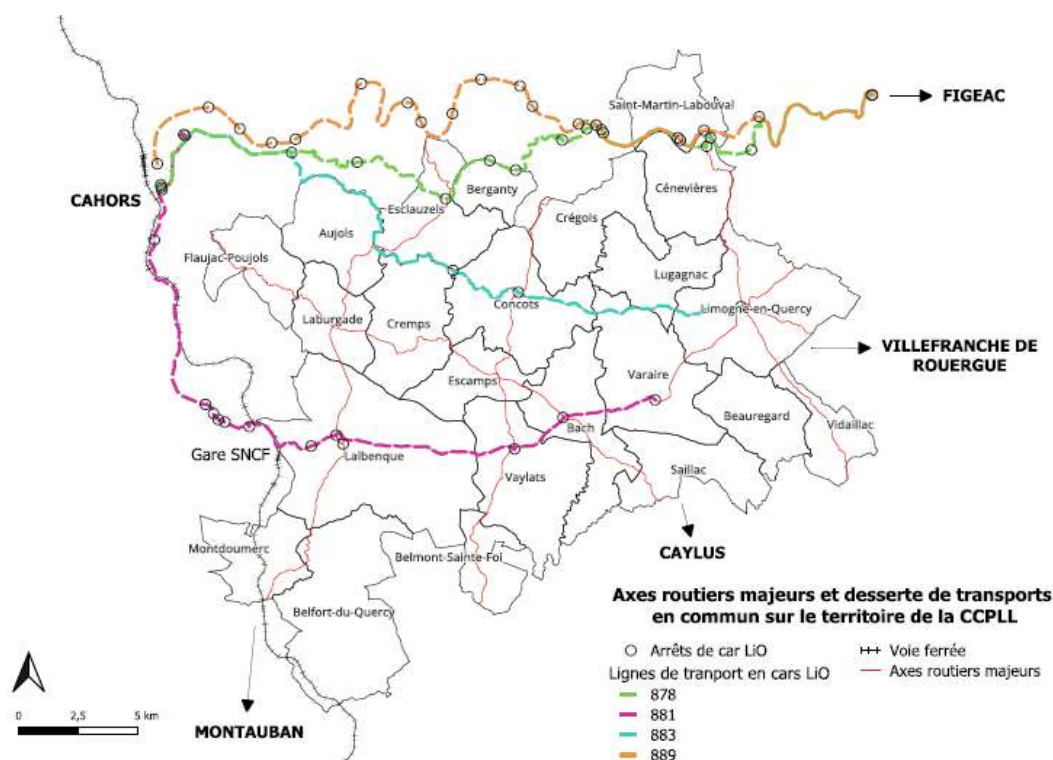
Le territoire connaît des déplacements majoritairement effectués vers les grandes agglomérations et intercommunalités voisines. L'accès à la mobilité est essentiel pour satisfaire les besoins du quotidien : travail, éducation, alimentation, santé, culture ou encore loisirs. Toutefois, la faible densité de population, les distances importantes à parcourir et la rareté de l'offre de transport, compliquent les déplacements.

Ainsi, à l'exception des habitants vivant dans ou à proximité des deux principaux centres-bourgs, la majorité de la population se trouve à 10 à 15 minutes en voiture des équipements de proximité.

### Temps d'accès routier moyen à un équipement de proximité, par catégories



Faute d'alternatives suffisantes, la voiture individuelle demeure bien souvent le seul moyen de se déplacer : 94,2 % des ménages possèdent au moins un véhicule et 84 % des actifs l'utilisent pour se rendre au travail. Or, l'automobile n'est pas accessible à tous et vient renforcer les situations de fragilité sociale.



L'offre de transports collectifs reste limitée. Deux lignes LIO assurent des liaisons entre Cahors et Lalbenque d'une part, et entre Limogne-en-Quercy et Cahors d'autre part. Le territoire dispose également d'une gare ferroviaire à Fontanes, mais son éloignement du centre-bourg de Lalbenque réduit son accessibilité. Enfin, plusieurs lignes de bus existent, mais elles sont principalement destinées au ramassage scolaire.

## Le secteur de l'emploi en mutation

Les emplois sont en progression et se concentrent principalement dans les secteurs du commerce, du transport et des services divers, ainsi que dans celui de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale.

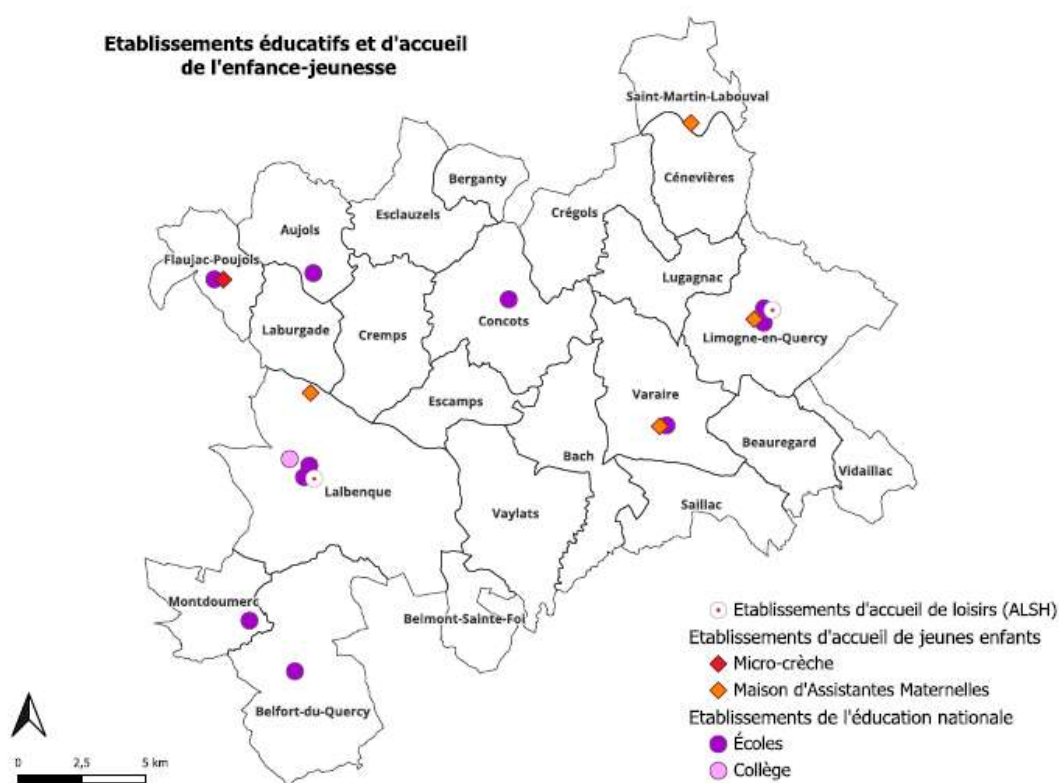
À l'inverse, l'agriculture et la construction poursuivent leur recul, tandis que l'industrie reste un secteur peu présent.

On observe également une hausse du nombre de travailleurs indépendants : en 2024, 78 % des 97 créations d'entreprises correspondent à des entreprises individuelles.

## Un fort maillage des structures éducatives et d'accueil autour de l'enfance et de la jeunesse

Le territoire a un taux de couverture élevé avec 1 micro-crèche, 4 Maisons d'assistants maternels (Mam) et une trentaine d'Assitant.es Maternel.le.s à domicile.

Le maillage est complété par 3 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extra-scolaire et des ALSH ou garderie sur chaque commune ou Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Le territoire bénéficie également d'un Relai Petite Enfance itinérant (RPE).



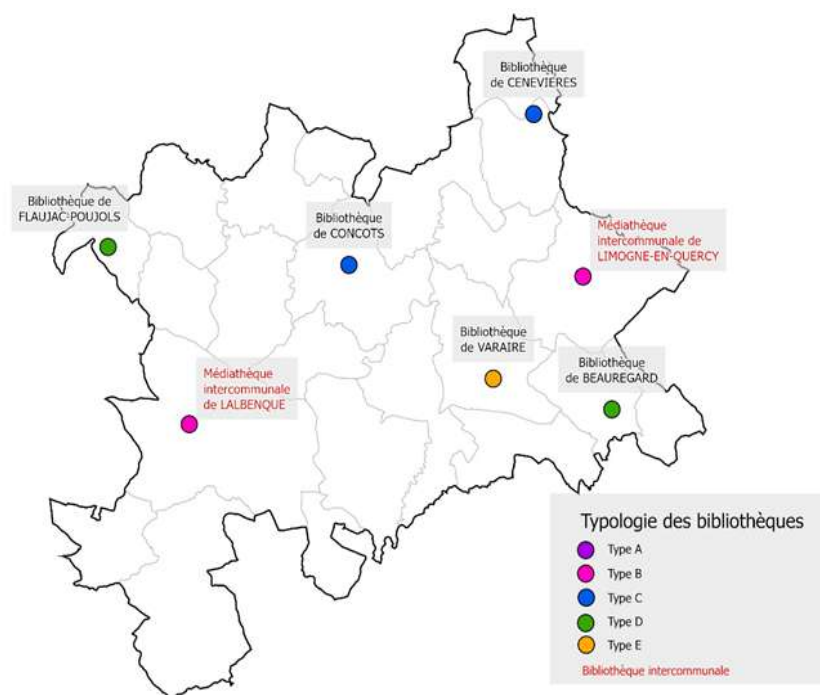
Depuis 2020, les effectifs scolaires sont à la baisse. Les données des deux dernières rentrées confirment cette tendance. Tandis que, le collège implanté à Lalbenque voit ses effectifs augmenter : 191 élèves à la rentrée 2025.

|                                                | Rentrées | 2024       | 2025       |
|------------------------------------------------|----------|------------|------------|
| <b>Effectif Ecoles publiques</b>               |          |            |            |
| RPI Flaujac-Poujols, Cieurac et Aujols         |          | 124        | 126        |
| RPI Varaire et Concots                         |          | 52         | 49         |
| Limogne-en-Quercy                              |          | 86         | 81         |
| RPI Tour de Faure et Saint-Martin-Labouval     |          | 76         | 70         |
| Lalbenque                                      |          | 222        | 209        |
| RPI Montdoumerc, Fontanes et Belfort-en-Quercy |          | 99         | 102        |
| <b>Effectif Ecoles privées</b>                 |          |            |            |
| Lalbenque                                      |          | 43         | 51         |
| Limogne-en-Quercy                              |          | 63         | 54         |
| <b>TOTAL</b>                                   |          | <b>765</b> | <b>742</b> |

## B - LA LECTURE PUBLIQUE À L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE LA CCPLL

Les habitants du territoire disposent de sept équipements de lecture publique : deux médiathèques intercommunales et cinq bibliothèques municipales. Malgré ce maillage, de fortes disparités subsistent en matière d'équipement, de fonctionnement et d'offre de services. Quatre bibliothèques sont considérées comme « structurantes », car classées en niveau B ou C dans la typologie des bibliothèques publiques (voir annexe). Les bibliothèques de Concots, Cénévières, Flaujac-Poujols et Varaire sont gérées par des équipes de bénévoles, celle de Beauregard par un agent territorial dans le cadre de ses missions en mairie.

Les médiathèques intercommunales à Lalbenque et Limogne-en-Quercy sont dirigées par des professionnels, agents de la Communauté de Communes.



Source - Données Néoscrib 2024 - 01/09/2025

Il y a peu de coopération entre les structures. Néanmoins, la Communauté de Communes prend en charge la partie financière du dispositif de la Médiathèque Numérique du Lot (MNL) pour les bibliothèques municipales du territoire qui le souhaitent. Elle accueille également les réunions interbibliothèques et les formations à destination des bénévoles organisées par la Bibliothèque Départementale du Lot (BDL).

Enfin, il n'existe pas à l'heure actuelle de support de communication regroupant les informations des bibliothèques (localisation, horaires, services) à l'échelle de la CCPLL.

## 1 . Les Médiathèques Intercommunales

### *La médiathèque intercommunale à Lalbenque*

38 place de la Bascule

Située dans la Maison Communautaire – 2ème étage

280 m2

0.45 ETP catégorie B - titulaire de la filière culturelle

0.71 ETP catégorie C - titulaire de la filière culturelle

Ouvertures 16 heures / semaine

- Accès PMR
- Plusieurs espaces de travail
- 1 espace détente
- 1 amphithéâtre dédié aux animations.
- 1 espace France Numérique
- Accès Internet WIFI
- 1 poste informatique en accès libre
- 1 scanner et 1 imprimante couleur
- Prêt de liseuses numériques
- Prêt d'œuvres des collections de l'Artothèque du Lot
- Accès à la Médiathèque Numérique du Lot

### *La médiathèque intercommunale à Limogne-en-Quercy*

15 chemin des Grèzes

Située dans un bâtiment vieillissant partagé avec la bibliothèque scolaire

70 m2

0.57 ETP catégorie C – contractuel (qualifié)

Ouvertures 11 heures / semaine

- Accès PMR
- Accès Internet WIFI
- Prêt de liseuses numériques
- Prêt d'œuvres des collections de l'Artothèque du Lot
- Accès à la Médiathèque Numérique du Lot

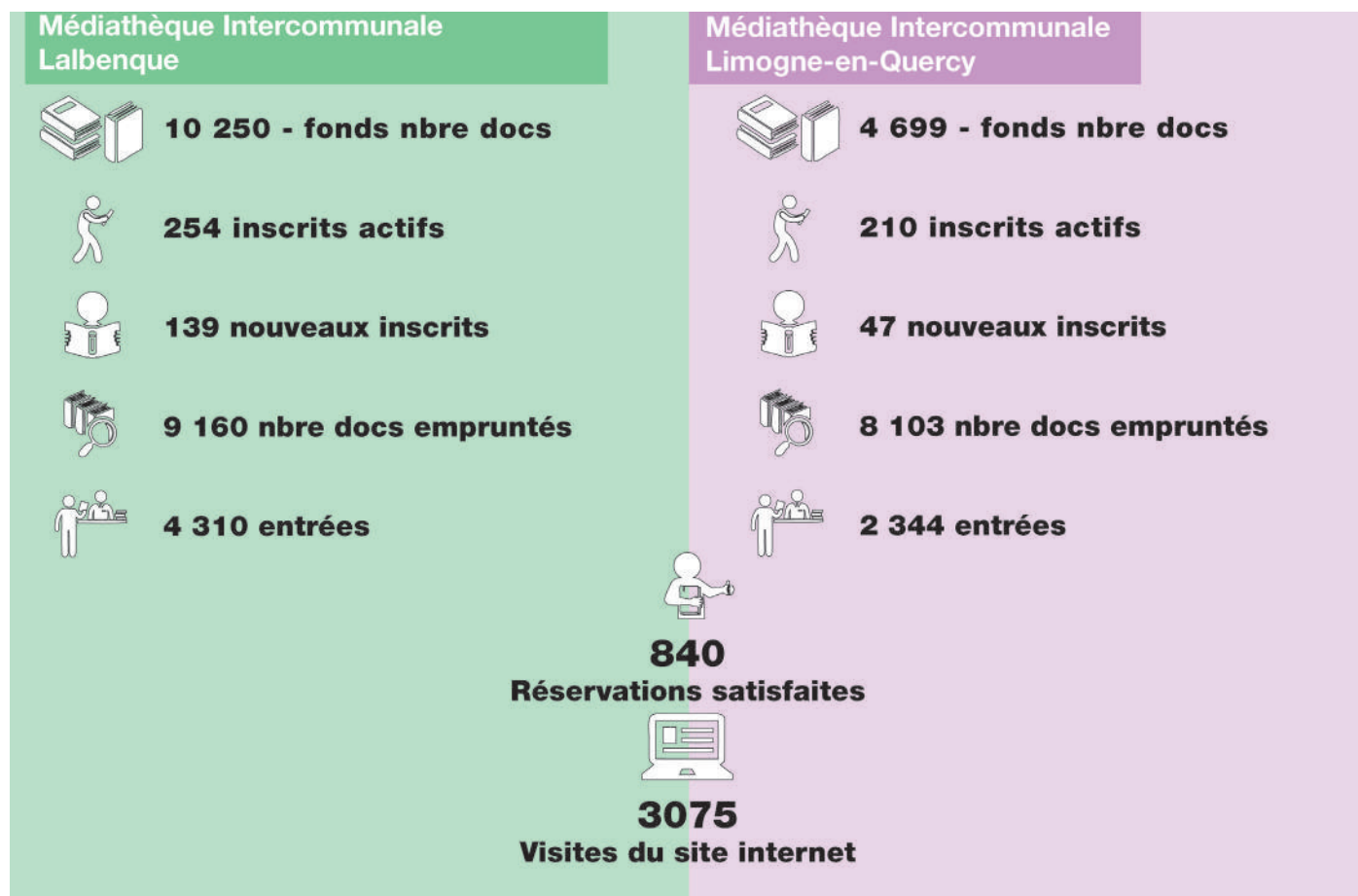
## Le réseau

Coordination du réseau : 0.20 ETP catégorie B - titulaire de la filière culturelle

- 1 Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) et 1 portail documentaire : <https://ccpll.bibenligne.fr/>
- 1 budget dédié pour les acquisitions et les animations
- 1 véhicule électrique pour la navette et les animations hors les murs



## 2 . Un bilan d'activité 2024 positif



## Les points forts

Une fréquentation des sites à la hausse ;

- Augmentation des nouvelles inscriptions à Lalbenque ;
- Plus de documents empruntés en majeure partie à Limogne ;
- Une fréquentation et des activités à la hausse sur la médiathèque de Lalbenque principalement :

➡ 73 actions culturelles réalisées en 2024 contre 34 en 2023.

➡ 1013 enfants ont bénéficié d'une action de la médiathèque en 2024 (hors scolaire) contre 516 en 2023.

➡ 14 accueils de classe dont des collégiens en 2024 contre 7 en 2023.

- Un nouveau service Artothèque du Lot disponible sur les 2 sites ;
- Un nouveau rendez-vous mensuel à la médiathèque à Lalbenque : café-lecture ;
- Des lecteurs résidant sur le territoire mais aussi sur les communes limitrophes.

## Les points faibles

- La presque totalité des actions culturelles sont programmées à la médiathèque à Lalbenque faute d'espace et/ou de lieu adapté à la médiathèque à Limogne ;
- Le portail Internet des médiathèques et les pages dédiées sur le site Internet de la CCPPL manquent de visibilité ;
- La médiathèque intercommunale à Limogne n'est pas signalée par des panneaux dans la commune ;
- Un nombre d'ETP insuffisant.

## Les partenaires acquis et/ou potentiels

- Les services de la CCPPL : ALSH Lalbenque et Limogne, Rendez-Vous Jeunes (les 12-17 ans des ALSH), micro-crèche à Flaujac-Poujols, Relais Petite Enfance Itinérant, France Services, Conseiller Numérique France Services etc ;
- Un acteur institutionnel privilégié : la Bibliothèque Départementale du Lot ;
- Les autres institutionnels : l'Artothèque du Lot, le Parc Naturel Régional, PETR Grand Quercy etc.
- Les établissements scolaires : écoles et collège ;
- Les établissements médico-sociaux : Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (Marpa) à Lalbenque et Montdoumerc, EHPAD (Limogne), le Foyer du Mas de Latour pour les personnes porteuses de handicap mental (Lalbenque) ;
- L'espace de Vie Sociale La Tresse et services sociaux du Département (Lalbenque) ;
- Les associations d'insertion locales ;
- Les établissements touristiques et/ou patrimoniaux : les Phosphatières du Cloup d'Aural (Bach), Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot ;
- Les communes ;
- Les acteurs culturels professionnels locaux : Imprimerie Traces, éditions Super Loto, Babel Gum etc. ;
- Les associations locales.

### ANALYSE FFOM DU TERRITOIRE DE LA CCPLL ET DES MÉDIATHÈQUES

Interne au service

#### FORCES

- Un espace médiathèque adapté à Lalbenque,
- Une programmation nombreuse et diversifiée à Lalbenque,
- Des agents qualifiés et engagés,
- Un bilan d'activité positif (fréquentation, emprunts à la hausse) pour les 2 structures,
- De nombreux partenariats en interne avec les services de la CCPLL,
- Un portail internet et SIGB commun,
- Un véhicule électrique (navette, animation),
- Des temps de travail en équipe.

#### FAIBLESSES

- Une infrastructure à Limogne vieillissante et exiguë,
- Peu ou pas d'animations programmées à Limogne (pas d'espace dédié),
- Nombre d'ETP insuffisant pour développer les services et les actions culturelles,
- Plusieurs bassins de vie sur le territoire avec des besoins différents,
- Peu de coopération avec les autres bibliothèques non professionnelles,
- Manque de visibilité (signalétique, Site internet CCPLL),
- Mobilité (pas de transport en commun, nécessité d'avoir un véhicule).

Externe au service

#### OPPORTUNITÉS

- Arrivée de nouveaux habitants et de familles (solde +1.1%),
- Proximité des services sociaux et d'un tiers-lieu à Lalbenque,
- Territoire riche en associations,
- Territoire bien desservi par la Fibre,
- Lalbenque et Limogne engagées sur dispositif,
- Petite Ville de Demain.
- Le partenariat avec la BDL

#### MENACES

- Vieillesse de la population (part des + de 65 ans élevée),
- Baisse de la natalité et des effectifs scolaires,
- Restriction budgétaire,
- Territoire marqué par une fragilité sociale avec un taux de pauvreté et de chômage supérieur à la moyenne départementale et nationale.

# II. LE SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

## A. DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Schéma Intercommunal de Développement de la lecture Publique (SIDLP) est un document cadre qui ambitionne de définir la politique de lecture publique de la collectivité pour les 5 ans à venir : 2026 à 2030

Il s'inscrit pleinement dans le projet politique porté par la Communauté de Communes à travers la Convention Territoriale Globale, le Plan Climat Air Energie Territorial, le dispositif Petite Ville de Demain et le PLUI.

Il s'accorde avec les valeurs transversales de la mandature : Dynamisme du territoire et Attractivité / Lien intergénérationnel et Inclusion / Vivre ensemble et Cohésion sociale / Développement durable et Ecologie / Structuration des services de la collectivité et Accompagnement au développement des équipements

Le SIDLP a pour objectifs de :

- répondre à des enjeux territoriaux,
- doter la CCPLL d'un outil de pilotage,
- donner de la visibilité à l'action intercommunale.

Le SIDLP s'inscrit en cohérence avec les autres politiques publiques formalisées, notamment celles du Département avec le Schéma Départemental de Lecture Publique du Lot (2024-2029) et la Convention de partenariat pour le développement du service de lecture publique.

### *Méthodologie*

L'élaboration du SIDLP s'est déroulée sur plusieurs mois, alternant phases de diagnostic, de concertation et de réflexion. L'ensemble des données recueillies et des contributions apportées a fait l'objet d'une synthèse, permettant d'aboutir à un plan d'actions assorti d'un calendrier de mise en œuvre.

Le diagnostic préalable du territoire s'est appuyé en grande partie sur :

- les données de l'INSEE, de la CAF et de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour l'analyse territoriale ;
- les bilans d'activité des médiathèques.

La synthèse du diagnostic a permis de mettre en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces, au moyen d'une analyse SWOT.

La définition du plan d'actions et du calendrier de mise en œuvre s'est nourrie de multiples contributions, parmi lesquelles :

- des réunions de travail avec les équipes, l'élue référente et la direction;
- des échanges avec la BDL et les techniciens des autres Communauté de Communes du Lot ;
- des échanges avec le conseiller pour la lecture publique de la DRAC ;
- des rencontres avec les bibliothèques et points lecture du territoire, ainsi qu'avec les élus locaux ;
- la présentation régulière des étapes et des orientations à l'ensemble des élu(e)s pour validation.



## B. PRÉSENTATION DU SCHÉMA

Il s'articule autour de **3 axes stratégiques** déclinés en **24 fiches-projet** déployées de **2026 à 2030**.

La contribution à la transition écologique est transversale aux 3 axes. Elle est intégrée dans les pratiques des agents qui veillent à un fonctionnement vertueux dans la gestion des collections et à sensibiliser les publics à l'environnement et au développement durable.

**AXE 1 - Poursuivre la structuration et l'harmonisation des médiathèques intercommunales**

**AXE 2 - Soutenir le rôle social et éducatif des médiathèques intercommunales**

**AXE 3 - Œuvrer à la reconnaissance et à l'ancrage territorial des médiathèques intercommunales**

|  <b>SCHEMA DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA LECTURE PUBLIQUE</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AXE 1 - POURSUIVRE LA STRUCTURATION ET L'HARMONISATION DU RESEAU DES MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES</b>                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Actualiser les documents cadres et outils comptables</b>                                                                                           | Mettre à jour le règlement intérieur,<br>Rédiger le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social pour chaque médiathèque,<br>Conventionner pour le prêt de documents avec les collectivités : écoles, collèges, Marpa, EPHAD, établissement médico-social etc. ,<br>Formaliser les partenariats. |
| <b>Moderniser la médiathèque à Limogne</b>                                                                                                            | Reconfigurer les espaces existants à la médiathèque à Limogne ou créer un nouveau lieu (déménagement).                                                                                                                                                                                              |
| <b>Maintenir une offre documentaire diversifiée, actualisée, adaptée à son territoire et optimiser la circulation des collections</b>                 | Elaborer et mettre en oeuvre une politique documentaire adaptée,<br>Faciliter la circulation des documents.                                                                                                                                                                                         |
| <b>AXE 2 - SOUTENIR LE ROLE SOCIAL ET EDUCATIF DES MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES</b>                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Déployer l'action culturelle au niveau du réseau</b>                                                                                               | Réaliser une programmation culturelle à la médiathèque à Limogne.                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Développer les partenariats et les actions en faveur des publics identifiés par la CTG</b>                                                         | Mettre en place des actions en faveur des publics du champ social : personnes fragiles et/ou isolées,<br>Développer des actions pour accompagner la parentalité,<br>Développer des actions à destination des personnes âgées.                                                                       |
| <b>Accompagner les enfants et les jeunes dans de leur parcours culturel, éducatif et citoyen et contribuer à leur épanouissement.</b>                 | Renforcer l'action avec les services éducatifs de la CCPLL : petite enfance, enfance et jeunesse,<br>Développer des actions avec les partenaires du territoire : écoles, collèges, établissements médico-sociaux, associations ... ,<br>Accueillir des stagiaires de 3ème et/ou seconde.            |
| <b>Consolider et élargir les partenariats avec les services de la CCPLL</b>                                                                           | Consolider et ou développer des actions avec d'autres services de la CCPLL : transition écologique, numérique, saison culturelle.                                                                                                                                                                   |
| <b>AXE 3 - ŒUVRER A LA RECONNAISSANCE ET A L'ANCRAGE TERRITORIAL DES MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES</b>                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Promouvoir les médiathèques comme lieu "vivant" pour les habitants</b>                                                                             | Impliquer les usagers dans la vie des médiathèques.                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Accroître la visibilité des médiathèques</b>                                                                                                       | Créer une signalétique dédiée dans le village de Limogne et à proximité de la médiathèque,<br>Améliorer la visibilité des médiathèques sur Internet,<br>Créer des supports de communication à l'attention des usagers,<br>Renforcer les actions hors-les-murs.                                      |
| <b>Renforcer le lien avec les autres bibliothèques du territoire</b>                                                                                  | Développer des partenariats avec les bibliothèques du territoire,<br>Apporter un soutien financier aux bibliothèques du territoire par la prise en charge annuelle de la MNL,<br>Accueillir des formations bénéficiant aux bibliothèques du territoire,                                             |

### AXE 1 - Poursuivre la structuration et l'harmonisation des médiathèques intercommunales

#### 1.1 Actualiser les documents cadres et outils comptables

| Action 1.1.1<br>Mettre à jour le règlement intérieur des médiathèques intercommunales                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                             |                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le règlement intérieur des médiathèques intercommunales est obsolète. Celui-ci nécessite d'être actualisé au regard du cadre législatif spécifique aux bibliothèques et du fonctionnement propre aux 2 structures : fusion des bases de données, carte d'abonné unique, circulation des documents, mise en place de nouveaux services etc. |  <b>Indicateurs</b>        | Prise en compte de tous les points d'évolution,<br>Questionnaire de satisfaction                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  <b>Résultats attendus</b> | Livraison d'un document actualisé et simplifié,<br>Le document doit être compréhensible et accessible à toutes et tous. |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  <b>Calendrier</b>         | 2026                                                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  <b>Moyens</b>             | Temps RH en interne                                                                                                     |

| Action 1.1.2<br>Rédiger le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) pour chaque médiathèque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                               |                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les médiathèques intercommunales ne disposent pas de Projet Culturel et Scientifique Educatif et Social. Ce document permet pour chaque structure : de formaliser sa propre feuille de route, son organisation en interne, de dialoguer avec sa tutelle et son équipe, de communiquer avec les publics, de "penser" la médiathèque. Enfin, c'est un outil indispensable pour tout projet architectural notamment subventionné. |  <b>Indicateurs</b>        | En lien avec le SIDLP, le PCSES développe les axes du SIDLP et prend en compte tous les attendus d'un tel document - Il est validé par les élus - Appropriation par les équipes |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  <b>Résultats attendus</b> | Livraison de 2 documents adaptés à chaque médiathèque - Le document doit être compréhensible et accessible à toutes et tous.                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  <b>Calendrier</b>         | 2026-2027                                                                                                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  <b>Moyens</b>             | Temps RH en interne                                                                                                                                                             |

### Action 1.1.3

#### Formaliser les partenariats

Les médiathèques ne conventionnent pas systématiquement avec leurs partenaires (écoles, associations etc.). Cela peut nuire à l'action elle-même et/ou à la structure : définition des rôles et engagements de chacun, rappel des objectifs communs, entente si besoin sur la communication, effet sur la fréquentation, bilan, reconduite ou pas de l'action et/ou du partenariat etc.

##### Indicateurs

Le document fait part de tous les aspects du partenariat : contenu, objectifs, engagements, bilan. Il est validé par les élus et signé par chaque partie.

##### Résultats attendus

Formalisation d'une convention avec tout acteur local partenaire des médiathèques : établissements scolaires, associations, collèges etc. Rendre visible les actions partenariales

##### Calendrier

2026-2030 - Au fur et à mesure des besoins

##### Moyens

Temps RH en interne

## 1.2 Moderniser la médiathèque à Limogne

### Action 1.2.1

#### Reconfigurer les espaces existants à la médiathèque à Limogne

La médiathèque intercommunale à Limogne est vieillissante, ce qui ne permet pas de recevoir les publics dans des conditions d'accueil optimales. Les locaux sont également partagés avec la bibliothèque scolaire. Cela engendre des difficultés voire des dysfonctionnements en interne. Ces contraintes ne permettent pas de développer les services et les actions culturelles attendus. Enfin, l'agent travaille dans un espace vétuste et non adapté.

##### Indicateurs

Augmentation de la fréquentation - Augmentation des actions culturelles in situ - Questionnaire de satisfaction - Amélioration des conditions de travail de l'agent

Convention avec la mairie de Limogne pour l'utilisation des locaux (conditions ?) - Diagnostic du bâtiment (thermique, électrique etc.)

##### Résultats attendus

Espace rénové avec ajout d'un espace d'animation et de détente, achat de matériels et mobiliers spécifiques. Développement des services et des actions : animations, présence d'un poste informatique public, aide au numérique. Rénovation et adaptation du poste de travail de l'agent.

##### Calendrier

Fin 2027-2028 (sous réserve du PCSES)

##### Moyens

Aides financières par la DGD spécifique aux bibliothèques (DRAC Occitanie). Superficie minimale pour bénéficier de la subvention.

Budget + Temps RH en interne (médiathèque, service technique)

### Action 1.2.2

#### Déménagement et création d'une nouvelle médiathèque à Limogne

La médiathèque intercommunale à Limogne est vieillissante, ce qui ne permet pas de recevoir les publics dans des conditions d'accueil optimales. Les locaux sont également partagés avec la bibliothèque scolaire. Cela engendre des difficultés voire des dysfonctionnements en interne. Ces contraintes ne permettent pas de développer les services et les actions culturelles attendus. Enfin, l'agent travaille dans un espace vétuste et non adapté. Le bâtiment, à l'extérieur du centre-bourg, manque de visibilité.

Achat d'un terrain constructible ou d'un bâtiment à rénover sur la commune de Limogne - Possibilité d'associer au projet d'autres services et/ou partenaires.

Aides financières par la DGD spécifique aux bibliothèques (DRAC Occitanie).

#### Indicateurs

Augmentation de la fréquentation - Augmentation des actions culturelles - Questionnaire de satisfaction - Amélioration de l'accueil des usagers - Amélioration des conditions de travail de l'agent - Augmentation des heures d'ouvertures

#### Résultats attendus

Livraison d'un nouveau lieu moderne, accueillant, adapté au territoire et à son temps, libéré des contraintes antérieures. Extension des services dont le nombre d'heures d'ouvertures - Mise en place d'une programmation d'actions culturelles.

#### Calendrier

2030 pour étude du projet et lancement en 2031

#### Moyens

Budget + Augmentation du temps RH des agents médiathèques + Temps RH en interne

## 1.3 Maintenir une offre documentaire diversifiée, actualisée, adaptée à son territoire et optimiser la circulation des collections

### Action 1.3.1

#### Elaborer et mettre en œuvre une politique documentaire adaptée

Depuis l'intégration de la médiathèque municipale de Limogne au sein de l'intercommunalité, la politique documentaire des médiathèques intercommunales n'a pas été révisée. Il s'agira donc de travailler sur les enjeux du territoire pour définir le plan de développement des collections et construire une charte documentaire adaptée au territoire et à ses habitants.

#### Indicateurs

Prise en compte et retranscription de tous les enjeux identifiés, Questionnaire de satisfaction sur les collections

#### Résultats attendus

Livraison d'un document actualisé et simplifié, Le document doit être facilement utilisable par les équipes

#### Calendrier

2027-2028

#### Moyens

Temps RH en interne, Formation et accompagnement par la BDL en 2027

### Action 1.3.2

#### Faciliter la circulation des documents

La mise en réseau des collections et la distance entre les deux médiathèques nécessite la mise en place de moyens pour transporter les documents d'un site à l'autre, faciliter les réservations pour les usagers et veiller au bon fonctionnement de cette organisation.



##### Indicateurs

Augmentation des réservations intra réseau  
- Augmentation de la rotation des documents et des réservations - Régularité des navettes.



##### Résultats attendus

Permettre aux collections de circuler plus facilement et plus souvent entre les 2 médiathèques - Transférer des documents déjà lus d'une structure à l'autre à l'aide de prêt longue durée -



##### Calendrier

Mise en œuvre en 2026.



##### Moyens

Temps RH en interne - Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025

## AXE 2 - Soutenir le rôle social et éducatif des médiathèques intercommunales

### 2.1 Déployer l'action culturelle au niveau du réseau

#### Action 2.1.1

##### Réaliser une programmation culturelle à la médiathèque à Limogne

Les locaux de la médiathèque intercommunale à Limogne, exigus et vieillissants, ne permettent pas de réaliser une programmation régulière, de recevoir les publics dans un espace accueillant et adapté. Actuellement, lorsqu'une animation est prévue, le service demande l'autorisation à la mairie de Limogne d'utiliser une partie de la bibliothèque scolaire sur son temps de fermeture. De plus, les animations proposées sont destinées uniquement au jeune public.



##### Indicateurs

Augmentation du nombre et de la nature des actions culturelles - Augmentation de la fréquentation



##### Résultats attendus

Elargissement et diversification de l'offre culturelle par la mise en place d'une programmation régulière, dans un espace adapté - Cibler de nouveaux publics



##### Calendrier

2026-2030



##### Moyens

Révision de la convention en cours avec la mairie de Limogne sur l'utilisation des locaux (règlement et charges)

Augmentation du Temps RH de l'agent médiathèque Lalbenque - Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025 + Budget

## 2.2 Développer les partenariats et les actions en faveur des publics identifiés par la CTG

| Action 2.1.1<br>Réaliser une programmation culturelle à la médiathèque à Limogne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                             |                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Les locaux de la médiathèque intercommunale à Limogne, exigus et vieillissants, ne permettent pas de réaliser une programmation régulière, de recevoir les publics dans un espace accueillant et adapté. Actuellement, lorsqu'une animation est prévue, le service demande l'autorisation à la mairie de Limogne d'utiliser une partie de la bibliothèque scolaire sur son temps de fermeture. De plus, les animations proposées sont destinées uniquement au jeune public.</p> |  <b>Indicateurs</b>        | Augmentation du nombre et de la nature des actions culturelles - Augmentation de la fréquentation                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  <b>Résultats attendus</b> | Elargissement et diversification de l'offre culturelle par la mise en place d'une programmation régulière, dans un espace adapté - Cibler de nouveaux publics |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  <b>Calendrier</b>         | 2026-2030                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  <b>Moyens</b>             | Augmentation du Temps RH de l'agent médiathèque Lalbenque - Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025 + Budget                                      |
| Révision de la convention en cours avec la mairie de Limogne sur l'utilisation des locaux (règlement et charges)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                             |                                                                                                                                                               |

| Action 2.2.2<br>Développer des actions pour accompagner la parentalité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Le territoire connaît une arrivée importante de familles avec enfants qui nécessite un accompagnement tant sur le mode de garde, que sur la parentalité. La médiathèque intercommunale à Lalbenque est engagée, via la médiation culturelle, sur des actions récurrentes à destination des 0-3 ans, enfants et familles : Premières Pages, animations-lectures auprès de la micro-crèche et du Relais Petite Enfance Itinérant, les P'tites Heures du Mercredi à destination d'un public familial etc. Elle souhaite renouveler ces propositions en s'appuyant sur les services de la CCPLL ou associations qui opèrent auprès de ces publics : les ALSH, EVS La Tresse.</p> |  <b>Indicateurs</b>        | Signature de conventions avec des partenaires oeuvrant en faveur de ces publics - Nombre d'inscriptions - Questionnaire de satisfaction - Réalisation de projets et/ou d'actions spécifiques avec ces publics. |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  <b>Résultats attendus</b> | Développement d'actions et des partenariats pour accompagner la parentalité - Répondre aux objectifs de la CTG - Répondre à des enjeux territoriaux                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  <b>Calendrier</b>         | 2026-2030                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  <b>Moyens</b>             | Augmentation du Temps RH de l'agent médiathèque Lalbenque - Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025 + Budget                                                                                       |
| Financement possible par la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                |

| Action 2.2.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développer des actions à destination des personnes âgées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>La population de la CCPLL est vieillissante avec une part des + de 65 ans élevée. Trois établissements médico-sociaux sont répartis sur le territoire : 1 EHPAD et 2 MARPA . La médiathèque intercommunale à Lalbenque propose depuis plusieurs années des actions intergénérationnelles délocalisées dans la MARPA à Lalbenque. En 2025, elle participe à la nouvelle version du dispositif départemental des "Lectures Vivantes" qui s'adresse aux personnes âgées avec l'EHPAD La Balme à Limogne. Elle souhaite poursuivre ces actions et collaborer avec les structures pour développer de nouveaux projets.</p> | <p> <b>Indicateurs</b></p>        | <p>Questionnaire de satisfaction - Nature et nombre de projets - Nombre de participants - Signature de convention</p>                                                                                                                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p> <b>Résultats attendus</b></p> | <p>Développement d'actions et des partenariats à destination des personnes âgées - Répondre aux objectifs de la CTG - Répondre à des enjeux territoriaux : vieillissement de la population, isolement, favoriser le bien vieillir</p> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p> <b>Calendrier</b></p>         | <p>2026-2030</p>                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p> <b>Moyens</b></p>             | <p>Augmentation du Temps RH de l'agent médiathèque Lalbenque - Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025 + Budget - Formations spécifiques</p>                                                                              |
| <p>Financement possible par la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC - Accompagnement du Département sur les Lectures Vivantes</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                       |

## 2.3 Accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours culturel, éducatif et citoyen et contribuer à leur épanouissement.

| Action 2.3.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                      |                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Renforcer l'action avec les services éducatifs de la CCPLL : petite enfance, enfance et jeunesse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                      |                                                                                                                                                          |
| <p>De nombreuses familles avec enfants résident sur le territoire. La médiathèque intercommunale à Lalbenque, déjà engagée auprès de ces publics, souhaiterait renouveler et diversifier ses interventions, en renforçant sa coopération avec les services éducatifs de la CCPLL. Elle vise à développer des projets transversaux autour de thématiques sociétales : éducation à l'information et à la citoyenneté, élaboration d'un esprit critique, lutte contre les violences et le harcèlement, sensibilisation à l'écologie et contribuer également à l'éducation artistique et culturelle.</p> | <p> <b>Indicateurs</b></p>        | <p>Nombre et nature d'actions proposées - Réunion de travail avec les services - Bilan de satisfaction - Publics touchés</p>                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p> <b>Résultats attendus</b></p> | <p>Enrichir la programmation existante par un travail collaboratif - Répondre à des enjeux territoriaux et sociétaux -</p>                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p> <b>Calendrier</b></p>         | <p>2026-2030</p>                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p> <b>Moyens</b></p>             | <p>Augmentation du Temps RH de l'agent médiathèque Lalbenque - Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025 + Budget + Formations spécifiques</p> |
| <p>Financement possible par la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC - Croisement de financements spécifiques aux services éducatifs de la CCPLL</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                      |                                                                                                                                                          |

### Action 2.3.2

#### Développer des actions avec les partenaires du territoire : écoles, collèges, établissements médico-sociaux, associations

De nombreuses familles avec enfants résident sur le territoire. La médiathèque intercommunale à Lalbenque, déjà engagée auprès de ces publics, souhaiterait renouveler et diversifier ses interventions, en renforçant sa coopération avec les services éducatifs de la CCPLL. Elle vise à développer des projets transversaux autour de thématiques sociétales : éducation à l'information et à la citoyenneté, élaboration d'un esprit critique, lutte contre les violences et le harcèlement, sensibilisation à l'écologie et contribuer également à l'éducation artistique et culturelle.

#### Indicateurs

Nombre et nature d'actions proposées - Questionnaire de satisfaction - Echanges et rencontres avec les structures - Nombre de conventions signées - Publics touchés

#### Résultats attendus

Enrichir la programmation existante par un travail collaboratif - Répondre à des enjeux territoriaux et sociétaux - Renforcer les partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux

#### Calendrier

2026-2030

#### Moyens

Augmentation du Temps RH de l'agent médiathèque Lalbenque + Véhicule électrique dédié au service acquis en 2025 + Budget + Formations spécifiques

Financement possible par la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC

### Action 2.3.3

#### Accueillir des stagiaires de 3ème et/ou de seconde

De nombreux jeunes résident sur le territoire et nombre d'entre eux sont en recherche de stage pour la 3ème et/ou la seconde. De son côté, la médiathèque à Lalbenque a déjà accueilli des jeunes stagiaires. Elle souhaite contribuer à l'offre de stages locale et proposer aux jeunes en recherche, une découverte de l'environnement professionnel des bibliothèques.

Prise en compte de la motivation du jeune

#### Indicateurs

Nombre de stagiaires accueillis - Echanges et rencontres avec les établissements scolaires concernés - Nombre de conventions signées - Bilan de satisfaction du stagiaire (rapport de stage)

#### Résultats attendus

Faire découvrir l'environnement professionnel des bibliothèques - Faciliter l'accès des jeunes aux stages demandés en 3ème et seconde - Accompagner les jeunes dans leur parcours éducatif - Etre reconnu comme un acteur local par les partenaires

#### Calendrier

2026-2030

#### Moyens

Le temps RH pour l'accompagnement doit être compatible avec le calendrier du service

Signature d'une convention de stage entre la CCPLL, l'établissement et le jeune

## 2.4 Consolider et élargir les partenariats avec les services de la CCPLL.

### Action 2.4.1

#### Consolider et/ou développer des actions avec d'autres services de la CCPLL : transition écologique, numérique

La médiathèque à Lalbenque souhaiterait renouveler et diversifier sa programmation annuelle en consolidant ou en élargissant ses collaborations à d'autres services de la CCPLL : transition écologique, conseillère numérique etc.

#### Indicateurs

Nombre et nature des actions proposées - Nombre de réunions de travail - Bilan du partenariat - Fréquentation de l'action proposée

#### Résultats attendus

Renouvellement et élargissement des actions culturelles (thématiques, point de vue etc.) - Renforcement de l'interconnaissance des services de la CCPLL afin d'enrichir ces propositions - Répondre aux enjeux de la transition écologique et du Plan Climat - Répondre aux enjeux autour du numérique

#### Calendrier

2026-2030

#### Moyens

Du temps RH en plus + Budget

Prendre en compte l'intérêt des services sollicités pour les projets menés en commun

## AXE 3 - Œuvrer à la reconnaissance et à l'ancrage territorial des médiathèques intercommunales

### 3.1 Promouvoir les médiathèques comme lieu «vivant» pour les habitants

#### Action 3.1.1

##### Impliquer les usagers dans la vie des médiathèques

La médiathèque à Lalbenque propose déjà des actions participatives où l'utilisateur a un rôle prépondérant : concours photo, ateliers créatifs, acquisitions de documents. Elle souhaite développer davantage ce type de propositions.

#### Indicateurs

Nombre et nature des actions proposées - Questionnaire de satisfaction - Nombre d'adhérents impliqués.

#### Résultats attendus

Renforcement du lien avec les usagers - Rendre la médiathèque plus vivante, interactive et attractive - Implication des usagers dans la médiathèque - Les usagers deviennent force de proposition.

#### Calendrier

2026-2030

#### Moyens

Du temps RH en plus + Budget

### 3.2 Accroître la visibilité des médiathèques intercommunales

#### Action 3.2.1

##### Créer une signalétique dédiée dans le village de Limogne et à proximité de la médiathèque

La médiathèque intercommunale à Limogne n'est pas signalée dans le village et manque de visibilité sur le bâtiment dans lequel elle est située. Il est proposé de faire installer une signalétique adaptée dans le village indiquant la direction de la médiathèque et de remplacer celle déjà existante sur la structure.

#### Indicateurs

Livraison de la signalétique

#### Résultats attendus

Donner de la visibilité à la médiathèque à Limogne

#### Calendrier

Fin 2026 - Début 2027

Se renseigner sur qui doit financer la signalétique dans le village : commune ou CCPLL ?

#### Moyens

Budget

#### Action 3.2.2

##### Améliorer la visibilité des médiathèques sur Internet

Les médiathèques intercommunales possèdent leur propre portail et sont aussi présentes sur le site Internet de la CCPLL. Cependant, elles ne peuvent communiquer en utilisant l'adresse de leur portail et l'accès à leurs informations sur le site de la CCPLL n'est pas intuitif.

#### Indicateurs

Modification des pages médiathèques sur le site de la CCPLL.

#### Résultats attendus

Donner davantage de visibilité aux médiathèques et à leur portail, Faciliter cet accès pour les usagers.

#### Calendrier

Pour fin 2026

#### Moyens

Tps RH (en interne)

### Action 3.2.3

#### Créer des supports de communication à l'attention des usagers

Les médiathèques intercommunales ne possèdent aucun support de communication à destination des publics : guide du lecteur, marque-pages, sacs réutilisables etc.



##### Indicateurs

Livraison de supports de communication spécifiques, Echanges avec le service communication et les élus



##### Résultats attendus

Accroître la visibilité des médiathèques, Faciliter la communication avec les usagers, Proposer des supports pratiques aux publics (mode d'emploi, horaires)



##### Calendrier

Pour fin 2026



##### Moyens

Tps RH (en interne) + Budget

### Action 3.2.4

#### Renforcer les actions hors-les-murs

La médiathèque à Lalbenque propose des actions hors-les-murs, notamment à destination du très jeune public : animation auprès du RPE, à la crèche ou à la MARPA. Elle souhaite développer davantage ce type de propositions.



##### Indicateurs

Nombre et nature des actions proposées - Questionnaire de satisfaction - Nombre de partenaires impliqués - Publics touchés.



##### Résultats attendus

Renforcement du lien avec les usagers et les partenaires en allant à leur rencontre - Aller à la rencontre des publics empêchés ou éloignés qui ne viendraient pas à la médiathèque - Donner plus de visibilité à la médiathèque et aux actions programmées.



##### Calendrier

2026-2030



##### Moyens

Du temps RH en plus + Véhicule électrique acquis en 2025 + Budget

### 3.3 Renforcer le lien avec les autres bibliothèques du territoire

#### Action 3.3.1

##### Développer le partenariat avec les bibliothèques du territoire

Les médiathèques intercommunales participent à des réunions organisées par la BDL qui rassemblent toutes les bibliothèques/médiathèques du territoire gérées par des professionnels ou des bénévoles. Elles souhaiteraient se saisir de l'existence de cette organisation pour soutenir et développer, en complémentarité avec le Département, la lecture publique sur son territoire.



**Indicateurs**

Nombre de réunions organisées - Projets en commun (communication commune) - Bilan



**Résultats attendus**

Participer au développement de la lecture publique sur le territoire avec la BDL. Répondre aux besoins des publics fréquentant les bibliothèques municipales et/ou associatives. Faciliter le partenariat avec ces dernières.



**Calendrier**

2026-2027 en fonction des besoins et objectifs visés



**Moyens**

Tps RH (en interne)

#### Action 3.3.2

##### Apporter un soutien financier aux bibliothèques du territoire par la prise en charge annuelle de la MNL

La Communauté de Communes, via ses médiathèques intercommunales, adhère au service de la Médiathèque Numérique du Lot proposé par le Département. Depuis 2021, elle a étendu sa prise en charge financière aux autres bibliothèques municipales et/ou associatives du territoire souhaitant adhérer au dispositif.



**Indicateurs**

Maintien et ou développement de la MNL - Satisfaction des bibliothèques municipales et/ou associatives et des usagers - Nombre d'usagers inscrits - Nombre de conventions signées - Réunion et bilan



**Résultats attendus**

Participer au développement de la lecture publique sur le territoire avec la BDL - Proposer une offre de ressources numériques en ligne aux publics du territoire - Compléter l'offre documentaire des bibliothèques du territoire - Renforcer le partenariat avec les communes et les bibliothèques municipales et/ou associatives.



**Calendrier**

2026-2030



**Moyens**

Signature d'une convention tripartite entre la CCPLL, la commune et la bibliothèque municipale et/ou associative.

Budget - Temps RH pour les réunions

### Action 3.3.3

#### Accueillir des formations bénéficiant aux bénévoles des bibliothèques du territoire

La médiathèque intercommunale à Lalbenque accueille déjà au sein de son espace des formations organisées par la BDL. Elle souhaite que cette organisation puisse perdurer et développer son rôle de facilitateur.



##### Indicateurs

Nombre et nature des formations accueillies,  
Echanges et bilans avec la BDL



##### Résultats attendus

Faciliter la professionnalisation des bénévoles du territoire par la mise à disposition de locaux,  
Travailler en complémentarité avec le Département



##### Calendrier

2026-2030



##### Moyens

Temps RH (organisation, accueil),  
Mise à disposition de l'espace médiathèque

## D. CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

Le montage financier sera étudié année par année, fiche par fiche, avec l'ensemble des parties prenantes.

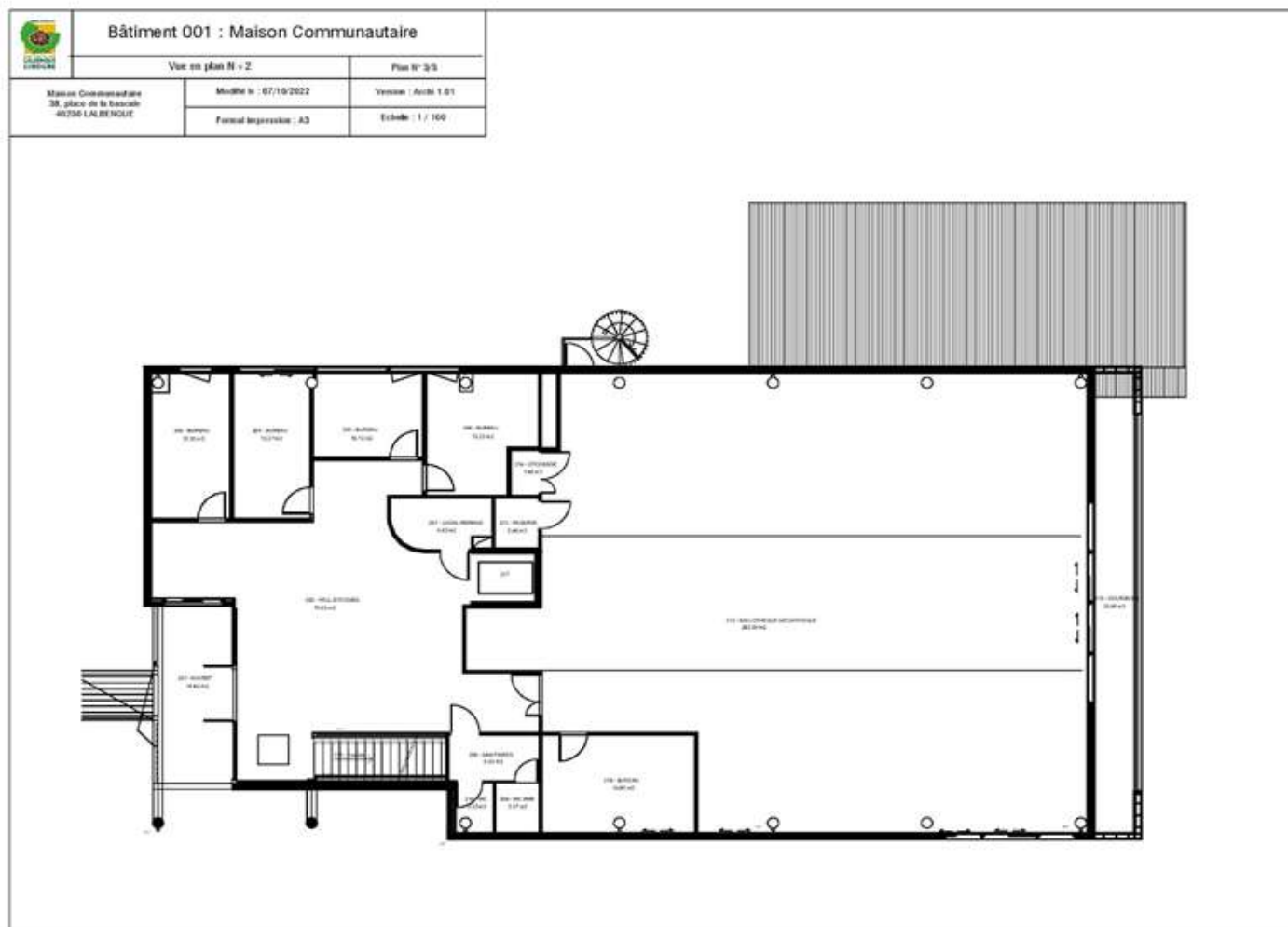
Un certain nombre d'actions nécessite des moyens supplémentaires à engager qui seront étudiés par les nouveaux élus.

| Défis/stratégies                                                                          | Objectifs                                                                                                                   | N° action | Action                                                                                                                             | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Poursuivre la structuration et l'harmonisation du réseau des médiathèques intercommunales | Actualiser les documents cadres et outils comptables                                                                        | 111       | Mettre à jour le règlement intérieur des médiathèques intercommunales                                                              | ●    |      |      |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 112       | Rédiger le PCSES pour chaque médiathèque                                                                                           | ●    | ●    |      |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 113       | Formaliser les partenariats                                                                                                        | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           | Moderniser la médiathèque à Limogne                                                                                         | 121       | Reconfigurer les espaces à la médiathèques à Limogne                                                                               |      | ●    | ●    |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 122       | Déménagement et création d'une nouvelle médiathèque à Limogne                                                                      |      |      |      |      | ●    |
|                                                                                           | Maintenir une offre documentaire diversifiée, actualisée, adaptée au territoire et optimiser la circulation des collections | 131       | Elaborer et mettre en œuvre une politique documentaire adaptée                                                                     |      | ●    | ●    |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 132       | Faciliter la circulation des documents                                                                                             | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
| Soutenir le rôle social et éducatif des médiathèques intercommunales                      | Déployer l'action culturelle au niveau du réseau                                                                            | 211       | Réaliser une programmation culturelle à la médiathèque à Limogne                                                                   | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           | Développer les partenariats et les actions en faveur des publics identifiés par la CTG                                      | 221       | Mettre en place des actions en faveur des publics du champ social : personnes fragiles et/ou isolées                               | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 222       | Développer des actions pour accompagner la parentalité                                                                             | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 223       | Développer des actions à destination des personnes âgées                                                                           | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           | Accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours culturel, éducatif et citoyen et contribuer à leur épanouissement  | 231       | Renforcer l'action avec les services éducatifs de la CCPLL : petite enfance, enfance et jeunesse                                   | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 232       | Développer des actions avec les partenaires du territoire : écoles, collèges, établissements médico-sociaux, associations etc.     | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 233       | Accueillir des stagiaires de 3ème et/ou de seconde                                                                                 | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           | Consolider et élargir les partenariats avec les services de la CCPLL                                                        | 241       | Consolider et/ou développer des actions avec d'autres services de la CCPLL: transition écologique, numérique, saison culturelle... | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
| Œuvrer à la reconnaissance et à l'ancrage territorial des médiathèques intercommunales    | Promouvoir les médiathèques comme lieu "vivant" pour les habitants                                                          | 311       | Impliquer les usagers dans la vie des médiathèques.                                                                                | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           | Accroître la visibilité des médiathèques                                                                                    | 321       | Créer une signalétique dédiée dans le village de Limogne et à proximité de la médiathèque                                          | ●    | ●    |      |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 322       | Améliorer la visibilité des médiathèques sur Internet                                                                              | ●    |      |      |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 323       | Créer des supports de communication à l'attention des usagers                                                                      | ●    |      |      |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 324       | Renforcer les actions hors-les-murs                                                                                                | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           | Renforcer le lien avec les autres bibliothèques du territoire                                                               | 331       | Co-animer des réunions interbibliothèques avec la BDL                                                                              | ●    | ●    |      |      |      |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 332       | Apporter un soutien financier aux bibliothèques du territoire par la prise en charge financière de la MNL                          | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |
|                                                                                           |                                                                                                                             | 333       | Accueillir des formations bénéficiant aux bénévoles des bibliothèques du territoire                                                | ●    | ●    | ●    | ●    | ●    |

### III. ANNEXES

#### Les médiathèques intercommunales : plan et photos

##### *Médiathèque Intercommunale à Lalbenque*



*La médiathèque est située au 2ème étage de la Maison Communautaire.*



*Une partie de l'espace jeunesse*



*L'espace détente*



*L'amphithéâtre au complet*



*Un atelier généalogie avec les Archives Départementales*



*Atelier aquarelle et haïkus*



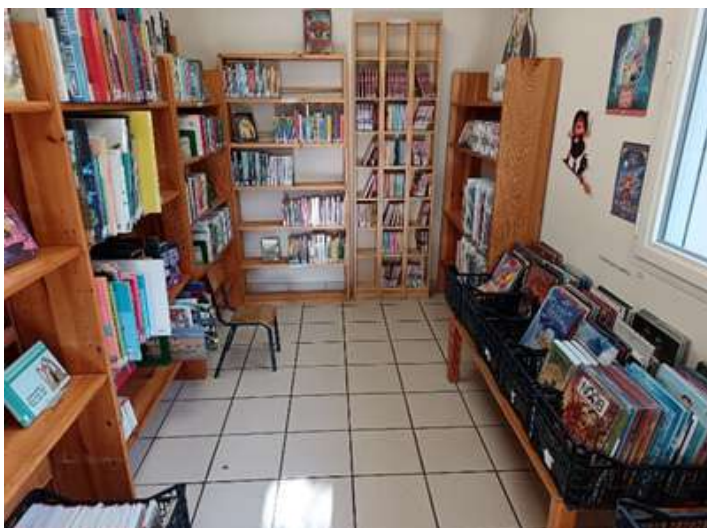
Plan médiathèque à Limogne : en vert, les espaces utilisés par la médiathèque



Espace BD et documentaires adultes



Vue extérieure : entrée du bâtiment



*Espace jeunesse*



*Espace fiction adultes*



*Atelier P'tite Heure du mercredi dans la salle prêtée par la bibliothèque scolaire*

## Textes de références et ressources

- Loi Robert (2021) : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514/>
- Manifeste IFLA/UNESCO sur les bibliothèques publiques : <https://www.ifla.org/g/supportive-environment-for-libraries/public-library-manifesto/>
- La nouvelle typologie des bibliothèques de l'Association des Bibliothèques Départementales (version de janvier 2023) : [https://www.abd-asso.org/wp-content/uploads/2023/05/2023janv\\_v7\\_presentation\\_synthetique\\_typoalternative.pdf](https://www.abd-asso.org/wp-content/uploads/2023/05/2023janv_v7_presentation_synthetique_typoalternative.pdf)
- Données : sources INSEE ; CAF ; CTG ; Education nationale ; ARCEP ; Département du Lot



---

---

Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne  
38 place de la Bascule  
46230 LALBENQUE

05 65 24 22 50  
contact@ccpll.fr  
www.cc-lalbenque-limogne.fr

